

Déchets : la « nécessaire » mise au point de Jean Plénat

Hier, le vice-président en charge du service a, lors du conseil communautaire, tenu à répondre à chacune des critiques formulées ces derniers jours dans les assemblées locales

La mise au point sur le dossier des déchets était attendue, après les nombreuses critiques émises ces derniers jours, dans différents conseils municipaux du Golfe (Saint-Tropez, Cavalaire, Cogolin, Grimaud), relayées ou non par la presse. Jean Plénat, vice-président en charge de la gestion des déchets s'est fait un devoir de rappeler le fonctionnement du service, les résultats obtenus, chiffres à l'appui, et a fourni des éléments de réponse concernant les dysfonctionnements.

Incivilités et manque de discipline

Au sujet de la collecte, le maire du Rayol-Canadel, a expliqué que chaque commune a choisi son type de collecte (porte-à-porte, point de collecte ou point d'apport volontaire), les fréquences et le nombre de bacs. « Ceci a parfaitement été respecté » par les prestataires, a fait remarquer M. Plénat.

Concernant les prestations qui ne seraient pas à la hauteur du marché conclu, il a été avancé que les trois agents en place ne peuvent surveiller



Jean Plénat, responsable du service déchets à la ComCom.



Le budget « déchets » géré par la ComCom est de 24 M d'euros, dont 21 M proviennent de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). 50 % de la somme sert à la collecte, l'autre moitié au traitement, transport, etc.

(Photo S. Ch.)

les 25 000 bacs disséminés sur le territoire. Lorsque des villes ont pointé des manquements, les prestataires ont été « très réactifs ». Soutenant le maire de Saint-Tropez, Jean-Pierre Tuveri, M. Plénat a confirmé qu'il était difficile d'augmenter encore plus le nombre de collecte – au plus fort de la saison, trois ramassages par jour sont réalisés. Et de pointer les incivilités et le manque de discipline. « Lorsque les gens sont habitués à déposer, non pas dans des conteneurs, mais dans la rue, des sacs poubelles, tout au long de la journée (...), on donnera toujours l'impression d'un travail mal fait. » Et de rappeler que la police de l'environnement dépendait de la mairie et non de la ComCom.

Des efforts à poursuivre dans le tri sélectif

Évoquant le conseil de Cavalaire, auquel il était présent, le vice-président a taclé M^{me} Napoléon (opposition) « qui a pris une photo d'un bac jaune qui débordait de partout, et qui a crié au scandale ». « J'ai regardé cette photo. Elle mérite le détour. Entre nous, les poubelles en bois, ce n'est pas à mettre dans les bacs jaunes ! Cette critique ne peut être acceptée ». Le bois, comme le verre et certains déchets plastiques, est un matériau recyclable, mais qui se retrouve avec les ordures ménagères (OM). En 2014, sur les 40 000 tonnes d'OM récoltées, 10 000 pouvaient être valorisables. A Grimaud, faisant état des chiffres de l'an passé – baisse du volume des or-

dures ménagères de 163 tonnes, hausse du volume du contenu des bacs jaunes, +208 tonnes –, la question de l'emplacement des bacs et leur nombre peut effectivement se poser. Le coût est-il trop élevé ? Clairement oui, admet M. Plénat mais « égal » au total du marché conclu pour cinq ans. « A cela s'ajoute la TVA passée de 7 à 10%, la TGAP qui a grimpé de 16 à 24 puis de 24 à 32 € la tonne. D'où l'augmentation de la TEOM que nous avons votée. » Ceci avant de conclure qu'il n'était pas envisagé d'aligner la TEOM sur l'ensemble des communes, en raison des différences de fréquences des ramassages, et du nombre de bacs inégal par commune de même taille.

S. CHAUDHARI

Recadrage...

A la suite du débat sur les déchets, le maire de Cogolin, Marc-Etienne Lansade, est sorti du silence : « Si on est tous dans le même bateau, je tiens à rappeler que je suis, ici, le seul représentant, avec ma majorité, de gens qui sont hostiles à cette organisation (...) inefficace », préférant les anciens syndicats précédents. Vincent Morisse lui a répondu : « Tout comme toi, je suis un élu de la République, et j'observe la Loi. »

« Si tu ne voulais pas t'y soumettre, tu ne pourrais pas en sortir. Tu le sais. »

« Nous avons la responsabilité de faire fonctionner cette collectivité pour le bien commun au-delà de tous les partis politiques, quel qu'il soit. »

« Certaines collectivités n'ont pas choisi l'ouverture que nous faisons ici. »

« Ici, on ne fait pas de considérations politiciennes partisans. »

« Moi, j'ai des responsabilités civiles et pénales ici, qu'on soit pour ou contre la communauté de communes. Tu n'es pas le seul à avoir une position plutôt réservée. »

« Je sais que toi et moi on est en campagne. Ça n'a pas d'objet ici. »